

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Juin 2014



Promat présente son nouveau Guide de la résistance au feu®

La réglementation incendie dans les E.R.P. (Etablissements Recevant du Public) impose aux professionnels de la construction de respecter des normes de sécurité exigeantes qui sont actuellement en cours d'évolution et qui visent à améliorer la protection des personnes et des biens.

Promat, en tant que leader de la protection passive contre l'incendie et acteur reconnu de l'isolation thermique et acoustique, propose son nouveau Guide de la résistance au feu®. Cette publication richement illustrée, élément essentiel de la réglementation, était très attendue par les professionnels du bâtiment et répond parfaitement à leurs attentes en termes de sécurité incendie.

En effet, la vocation de ce guide est d'informer et d'aider les prescripteurs, exploitants et responsables de la sécurité des E.R.P., etc., à faire face à la complexité et la multiplication de ces normes. Il permet également aux installateurs d'être en conformité avec la mise en œuvre de produits feu correspondants à la réglementation européenne.

Fruit de la collaboration entre **Promat** et M. Fréchet, ancien Directeur de la station d'essai d'Efectis de Maizières-Lès-Metz, cette publication regroupe une sélection d'articles relatifs à la réglementation sur la protection passive contre l'incendie dans le cadre de la construction, de l'aménagement intérieur, du désenfumage et de la ventilation, et présente toute l'expertise de **Promat** en proposant des solutions conformes à la réglementation en vigueur.

Conformément au document officiel, l'ouvrage est structuré en trois parties :

- **Les généralités** rappellent la définition des E.R.P., leur classement et les exigences sécuritaires auxquelles ils sont soumis en termes de résistance au feu.
- **Les dispositions générales, les dispositions particulières applicables aux établissements des quatre premières catégories** (types J K L M...), **les dispositions applicables aux établissements spéciaux** (type GA, CTS, etc.), **les dispositions applicables aux établissements de cinquième catégorie** (PE, PO...) propres à chaque partie ou type de bâtiment et les systèmes **Promat** correspondants (cloisons, conduits et volets, structures, portes, plafonds et « planchers hauts », gaines, calfeutrement) attestant de leur conformité à la réglementation européenne
- **Les arrêtés** : initial (22/03/2004) et modifié (14/03/2011) relatifs à la résistance au feu des produits, éléments de construction et d'ouvrage.

Fort de son savoir-faire et de la qualité de ses produits qui répondent aux exigences sécuritaires, environnementales et sanitaires européennes, **Promat** met à la disposition de tous les acteurs de la construction cet outil indispensable afin de les aider à mieux comprendre la réglementation incendie et les accompagner dans leurs projets, conformément aux attentes du législateur.

Parallèlement à ce guide, les professionnels ont également la possibilité de parfaire leurs connaissances sur les enjeux réglementaires et les réformes sur la sécurité incendie et l'isolation (thermique et acoustique) grâce au programme complet de formations dispensées **par l'EFPPIA à Montluçon**.

Le Guide de la résistante au feu® est envoyé sur demande

À propos de Promat France :

Créé en 1975, Promat France, filiale de Promat International et division du Groupe Etex, est leader dans la fabrication de matériaux destinés à la protection passive contre l'incendie, à l'isolation thermique et à la correction acoustique. Promat développe une gamme de produits et services capables de répondre aux exigences les plus contraignantes sur des bâtiments tels que les E.R.P., IGH, ITGH et bâtiments tertiaires grâce à sa gamme de systèmes constructifs (conduits, cloisons, cloisons vitrées, plafonds, structures, etc.) et projetés (des revêtements de projection résistant au feu et/ou faisant office d'isolants thermiques et acoustiques).

Contacts presse

Promat

Hélène Paillard

Tel : 01 72 54 90 14

Email : h.paillard@promat.fr

Agence DMA

Catherine Pinoteau

Tel : 01 30 70 68 89

Email : catherinepinoteau@agencedma.fr